

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE TOURNAI

Tournai, le 26 septembre 2018

S.A.I.S. – Accueil extrascolaire

Objet : Introduction du logiciel IMIO dans votre école

Nos réf. : MV-IMIO-260918

Vos réf. : MV-IMIO-260918

Annexe(s) : 0

Chers parents,

Comme chaque année depuis 2014, l'accueil extrascolaire prépare la rentrée afin de prendre en charge vos enfants dans les meilleures conditions, en attendant votre retour. Le service a également pensé à votre facilité en pensant un système de facturation qui sera mis en place dans votre école dès le 1^{er} octobre 2018.

À terme, toutes les activités de vos enfants devraient être facturées mais dans un premier temps, seuls l'étude, l'accueil du soir et du mercredi après-midi feront l'objet d'une facture mensuelle que vous recevrez par courrier ou par mail. Afin d'optimiser l'envoi de ces documents, je vous demanderai de bien vouloir remettre le coupon ci-dessous complété à un enseignant pour le 12 octobre au plus tard.

Pour rappel, vous pouvez déduire les frais de garde lors de votre déclaration d'impôt. Une attestation fiscale vous sera envoyée systématiquement en janvier 2019 à **condition d'être en ordre de paiement et d'avoir complété la fiche d'inscription**. Sans cela, il nous sera impossible de vous la délivrer.

Les fiches d'inscription sont distribuées aux élèves de maternelles et de primaires qui fréquentent l'accueil extrascolaire dès la rentrée. Il vous sera demandé de compléter une fiche par enfant pour les nouveaux inscrits (pour les élèves déjà inscrits l'année dernière, il vous suffira de mettre les coordonnées à jour si nécessaire). Je vous rappelle que cette formalité administrative est OBLIGATOIRE pour l'O.N.E. et INDISPENSABLE pour pouvoir vous prévenir en cas de maladie, d'accident ou de retard. Ce document ne fait pas double emploi avec celui de l'école, il est complémentaire. Je souhaiterais que vous le complétiez et le remettiez à l'accueillante dès les premiers jours d'accueil afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions. Ce document doit impérativement être rentré pour le 12 octobre au plus tard.

Agent traitant : Marie VINCENT ▪ Responsable de projet

Tél. : +32 (0)69/84.07.30

Email : marie.vincent@tournai.be

Rue Saint-Martin 52 ▪ B-7500 Tournai

Tél. : +32 (0)69/84.07.30

TOURNAI.be

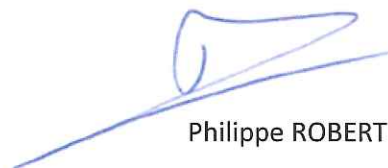
Toute la correspondance est à adresser à Monsieur le Bourgmestre



EUROMÉTROPOLE
EUROMETROPOOL
LILLE - KORTRIJK - TOURNAI

Pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice de l'accueil extrascolaire, madame Marie VINCENT, au 069/84.07.30.

Sûr que vous apprécierez la qualité de ce service, je vous prie de croire, chers parents, en l'assurance de ma plus sincère considération.



Philippe ROBERT
Echevin de l'enseignement et de l'accueil extrascolaire

✂

NOM et prénom de mon/mes enfant(s) :

.....
.....

NOM du parent responsable :

Numéro de registre national du parent responsable (voir carte d'identité ou vignette mutuelle) :

Adresse e-mail du parent responsable :

..... @

j'autorise le service finances à m'envoyer les factures par courriel

je n'autorise pas le service finances à m'envoyer les factures par courriel

Date : Signature :

Les informations recueillies sont conservées et transmises au service finances pour l'envoi des factures, et sont susceptibles d'être enregistrées dans un fichier informatisé par l'Administration communale de Tournai pendant une durée de 3 ans. Les données ne sont communiquées à aucun tiers et sont traitées aux seules fins précitées. Conformément à la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement général sur la protection des données du 14 avril 2016 adopté par le Parlement européen et d'application au 25 mai 2018, vous pouvez exercer vos droits prévus dans la loi et le règlement précité, et tout particulièrement vos droit d'accès et de rectification, en nous contactant via notre email dpo@tournai.be.